

demandé des renseignements de toutes les provinces, mais nous ne les avons pas encore tous reçus.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je dois signaler aux députés qu'il ne nous reste plus grand temps. J'aurais aimé donner à d'autres députés la chance de poser des questions. Le député de Halifax-East Hants en a une à poser. Avec le consentement de la Chambre, je permettrai d'abord au député d'Edmonton-Ouest de poser la sienne.

L'hon. M. Lambert: Le ministre a-t-il fixé des rencontres avec les trésoriers provinciaux pour approfondir davantage ce sujet, disons au cours des prochaines semaines, parce que l'issue des entretiens aura de sérieuses répercussions sur les délibérations de la Chambre?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, le gouvernement me semble avoir précisé nettement le 18 juin que le gouvernement fédéral comme tel se retirait du domaine de l'impôt sur les successions et sur les dons. C'est ce que dit la loi. Les provinces ont demandé telle ou telle chose et certaines ont opté pour leurs propres régimes tandis que d'autres nous ont priés de percevoir l'impôt en leur nom. Nous tentons de recueillir leurs opinions pour voir dans quelle mesure nous pouvons collaborer.

* * *

LES COMMUNICATIONS

LE LIVRE BLANC SUR LA POLITIQUE RELATIVE AUX TRANSPORTEURS PUBLICS

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Ma question me semble porter sur le même sujet, mais je la pose au ministre des Communications. Le gouvernement songe-t-il à présenter un Livre blanc sur sa politique réelle ou proposée à l'égard des transporteurs publics, à titre d'étape intermédiaire entre un document récemment publié et une mesure législative qui sera présentée?

L'hon. Robert Stanbury (ministre des Communications): Si jamais un Livre blanc est présenté, monsieur l'Orateur, il le sera à la Chambre.

* * *

LE CANADIEN PACIFIQUE

LE CAS DES CHEMINOTS PENSIONNÉS AVANT 1956

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Puis-je poser une question au ministre des Transports, monsieur l'Orateur? Est-il en mesure de nous communiquer les résultats de ses efforts en vue de persuader le Canadien Pacifique d'accorder une hausse de pension à tous ses employés retraités, notamment ceux qui l'étaient avant le 1^{er} janvier 1956?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, à moins que le député ne convienne que ce que je pourrais dire de plus au sujet du CP dans les circonstances ne constitue quelque progrès, et je doute qu'il le fasse, je crains que ce ne soit tout ce que j'ai à signaler. J'ai fait connaître à la compagnie l'avis de nom-

breux députés, ainsi que le mien, mais je n'ai pas reçu de réponse.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le ministre poursuivra-t-il ses efforts?

* * *

LES AÉROPORTS

TORONTO—LE CHOIX DU NOUVEL EMPLACEMENT—LA REMISE DE L'ANNONCE

M. Robert P. Kaplan (Don Valley): Quand le ministre des Transports sera-t-il prêt à rendre publiques ses propositions concernant l'emplacement du deuxième aéroport de Toronto qu'il a révélées au gouvernement ontarien au début d'avril dernier? Le ministre aurait-il convenu de retarder son annonce au lendemain de l'élection provinciale en Ontario?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Pour ce qui est de la dernière partie de la question, monsieur l'Orateur, la réponse est non. Le 26 juillet, je crois, j'ai passé toute la journée avec le ministre des Transports de l'Ontario pour lui faire part de nouvelles propositions et nous nous sommes entretenus de toutes les questions connexes. Il m'a par la suite écrit pour me demander de lui donner plus de temps pour les étudier. Sa demande me semble justifiée, mais j'ai répondu que je voudrais obtenir sa réponse le plus tôt possible.

M. l'Orateur: Avant de passer à l'appel de l'ordre du jour, la présidence donne la parole au député de Charlevoix (M. Asselin).

* * *

[Français]

LA CONSTITUTION CANADIENNE

DISCUSSIONS ENTRE LES GOUVERNEMENTS D'OTTAWA ET DE QUÉBEC À LA SUITE DE LA CONFÉRENCE DE VICTORIA

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

À la suite de la conférence de Victoria, le Québec avait rejeté la nouvelle formule d'amendement de la constitution canadienne. Je voudrais savoir si, depuis cette date, le premier ministre du Canada a rencontré celui du Québec. Je voudrais savoir également si le premier ministre du Québec a fait de nouvelles propositions au gouvernement fédéral concernant cette nouvelle formule d'amendement?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Si je peux me permettre de préciser la question, monsieur le président, l'honorable député conviendra qu'il ne s'agissait pas uniquement de la formule d'amendement, mais d'un ensemble de propositions, parce que dans la formule d'amendement elle-même, je crois qu'il y avait eu approximation des positions. Sur l'ensemble des propositions, la question du député s'applique, et la réponse est non. Il n'y a pas eu de discussions substantielles à ce sujet entre le premier ministre du Québec et moi-même. Il m'a simplement dit, assez tôt dans l'été, qu'il songeait à de nouvelles propositions et qu'il allait me les soumettre le plus tôt possible.